

LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE AU COEUR DU PROJET EUROPÉEN

Avec le Traité de l'Élysée signé le 22 janvier 1963, le Général de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer ont imprimé un élan et tracé, à l'intention de leurs peuples et plus largement de toute l'Europe, un cap et une vision mobilisatrice pour l'avenir. Au moment où l'Union européenne s'est vue décernée le prix Nobel de la Paix, force est de reconnaître que ce traité reste, cinquante ans après sa signature, indispensable à la construction européenne. Dans ce contexte, la célébration du cinquantième anniversaire de l'amitié franco-allemande doit être l'occasion pour la France et l'Allemagne de faire, avec lucidité et sans concession, un bilan de leur coopération et de dessiner le chemin à emprunter pour approfondir leur relation et faire face aux défis qui se posent à l'Union européenne.

UN DIALOGUE ET UNE COOPÉRATION INÉGALÉES

La force de la concertation franco-allemande est de s'appuyer sur une multitude d'instruments qui forment un maillage unique au monde et sont autant d'espaces de facilitation des échanges.

QUELQUES CONSTATS LIMINAIRES

- Le dialogue politique entre les dirigeants français et allemands ne s'est jamais imposé de lui-même mais il a toujours permis de surmonter les différends.
- Le partenariat entre la France et l'Allemagne n'a jamais été figé mais a constamment évolué : pour faire face aux grands bouleversements notamment l'implosion de l'URSS et la réunification de l'Allemagne ; pour répondre aux défis nouveaux.

L'entente franco-allemande est ancrée au cœur des sociétés et de la vie économique, sociale et culturelle des deux pays : aucun partenariat au monde n'a atteint une telle intensité et un tel degré d'organisation.

UN MAILLAGE INSTITUTIONNEL EXTRÊMEMENT DENSE QUI REPOSE SUR :

1. De grandes structures de concertation bilatérale au plus haut niveau
2. Des partenariats aux multiples acteurs :

- l'Office franco-allemand pour la jeunesse avec plus de 8 millions de jeunes Français qui ont participé à environ 300 000 programmes ;
- les trois lycées franco-allemands de Sarrebruck, Fribourg et Buc, les quinze établissements de l'AEFE, l'Université franco-allemande avec un réseau de 169 établissements d'enseignement supérieur ;
- la chaîne franco-allemande Arte ;
- les nombreux acteurs privés investis dans des collaborations parfois anciennes et institutionnalisées : jumelages entre villes, départements ou régions, partenariats entre entreprises françaises et allemandes, entre syndicats de

salariés, organisations agricoles, chambres de commerce et d'industrie, de métiers et de l'artisanat.

On compte 2 281 jumelages entre la France et l'Allemagne, contre 1 065 jumelages franco-britanniques et 881 jumelages franco-italiens

L'Allemagne est le premier client et le premier fournisseur de la France. Elle est le second employeur étranger en France



Alain Terrenoire est avocat à la Cour. Il siège au CESE à la section des affaires européennes et internationales au titre des personnalités associées.

Contactez le rapporteur ?

alain.terrenoire@hotmail.fr
01 44 43 62 32

UN RÔLE MOTEUR DANS LES AVANCÉES EUROPEENNES

La France et l'Allemagne ont largement contribué :

- à l'architecture institutionnelle actuelle de l'Union européenne ;
- au processus d'intégration économique ;
- à la création d'une Politique étrangère et de sécurité commune et l'adoption du concept franco-allemand de sécurité et de défense.

Les préférences franco-allemandes pour un modèle de croissance économique équilibré ou d'économie sociale de marché ont profondément imprégné les orientations de l'Europe.

LA PERSPECTIVE : LA RELANCE DE LA COOPÉRATION

L'entente entre les deux pays, sans être exclusive, est une nécessité dont ils ont toujours su montrer la voie en tirant, par le dialogue et une approche pragmatique, le meilleur de ce qui les rapproche.

LA REDYNAMISATION DU DIALOGUE

- L'agenda franco-allemand 2020, adopté le 4 février 2010, est, pour la décennie en cours, le cadre de référence du développement de la coopération franco-allemande.
- Parmi les points saillants, il convient de mettre l'accent sur : la priorité à une croissance durable tournée vers la recherche, l'innovation, la compétitivité ; l'énergie ; le développement de cursus bilingues ; l'enracinement de la relation dans les sociétés française et allemande par le rapprochement des citoyens.

L'AVENIR DE L'UNION EUROPEENNE AU CŒUR DE LA RELATION FRANCO-ALLEMANDE

Il faut réincarner le projet européen dans une vision politique renouvelée qui place les citoyens, et notamment les jeunes, au centre des préoccupations.

La crise de l'euro a été un puissant révélateur d'une crise institutionnelle, politique et démocratique profonde. Le défi à relever est de taille face à des opinions publiques inquiètes sur le devenir de l'édifice européen et sur leur propre avenir.

Le dialogue franco-allemand, élargi à tous les états membres désireux de progresser dans le même sens, sera au cœur des enjeux et des arbitrages à conclure.

L'approfondissement politique et démocratique de l'Union européenne

1. Le débat autour des voies et moyens d'un approfondissement de l'Union européenne est indissociable d'une vision politique à plus long terme

2. Le défi est double pour l'Europe :

- la réforme de ses institutions autour de transferts de compétences dans une démarche de souveraineté partagée et dans le cadre d'instances remodelées et démocratiquement plus légitimes ;
- la mobilisation et l'adhésion des sociétés civiles en dessinant un cap qui redonne un horizon politique incarné dans des projets et des espaces de solidarité et de proximité porteurs de sens et d'avenir.

La gouvernance économique et financière

L'objectif pour les deux pays est là aussi double :

- l'approfondissement du chantier relatif à la gouvernance économique et financière ;
- la mise en application du pacte pour la croissance et l'emploi à l'aune de la montée du chômage, des inégalités et de la précarité en Europe.

« La coopération franco-allemande n'est pas une fin en soi ; cette relation est au service de l'ensemble de nos partenaires et au service de la construction européenne, pour être plus forts, dans un monde où nous sommes assaillis de toutes parts [...] »

M. Maurice Gourdault-Montagne, Ambassadeur de France en Allemagne